



## Tableau 8

### Nombre de personnes ayant un certificat pour le CIPH selon la durée et la limitation en 2020

Ce tableau présente le nombre de personnes qui ont un certificat de CIPH accepté selon la limitation et la durée réputée de leur admissibilité, définie comme étant une période indéterminée ou temporaire. Les personnes ayant un certificat pour le CIPH sur lequel figure plus d'une limitation sont comptées une fois pour chaque limitation, tandis que la colonne « Total des certificats uniques » présente le nombre total de personnes uniques admissibles pour la durée en question.

Limitation	Durée réputée		
	Indéterminée	Temporaire	Total
Voir	52 860	910	53 770
Marcher	455 560	124 290	579 860
Parler	82 340	64 300	146 640
Fonctions mentales	323 010	215 450	538 460
Entendre	64 640	5 760	70 400
Se nourrir	92 890	24 780	117 670
S'habiller	198 760	56 460	255 210
Évacuer	103 830	34 650	138 490
Soins thérapeutiques essentiels	55 270	38 550	93 820
Cumulatif	53 340	62 920	116 260
<b>Total des certificats uniques</b>	<b>916 270</b>	<b>463 910</b>	<b>1 380 180</b>

#### Notes :

1. Tous les comptes sont arrondis au multiple de dix le plus proche. La somme peut ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement.
2. Les données datent du 10 novembre 2021 et peuvent faire l'objet de révisions.
3. Les comptes représentent les personnes ayant un certificat pour le CIPH accepté qui était en vigueur le 31 décembre 2020.
4. Les personnes ayant des limitations multiples liées à leur certificat seront comptées une fois pour chaque limitation, tandis que la colonne « Total des certificats uniques » présente un compte unique des personnes admissibles pour le CIPH pour la province ou le territoire en question. Par conséquent, cette colonne ne représente pas la somme des colonnes précédentes.